



**PLAN
BIODIVERSITÉ**
ATLAS Saint-Martin d'Uriage

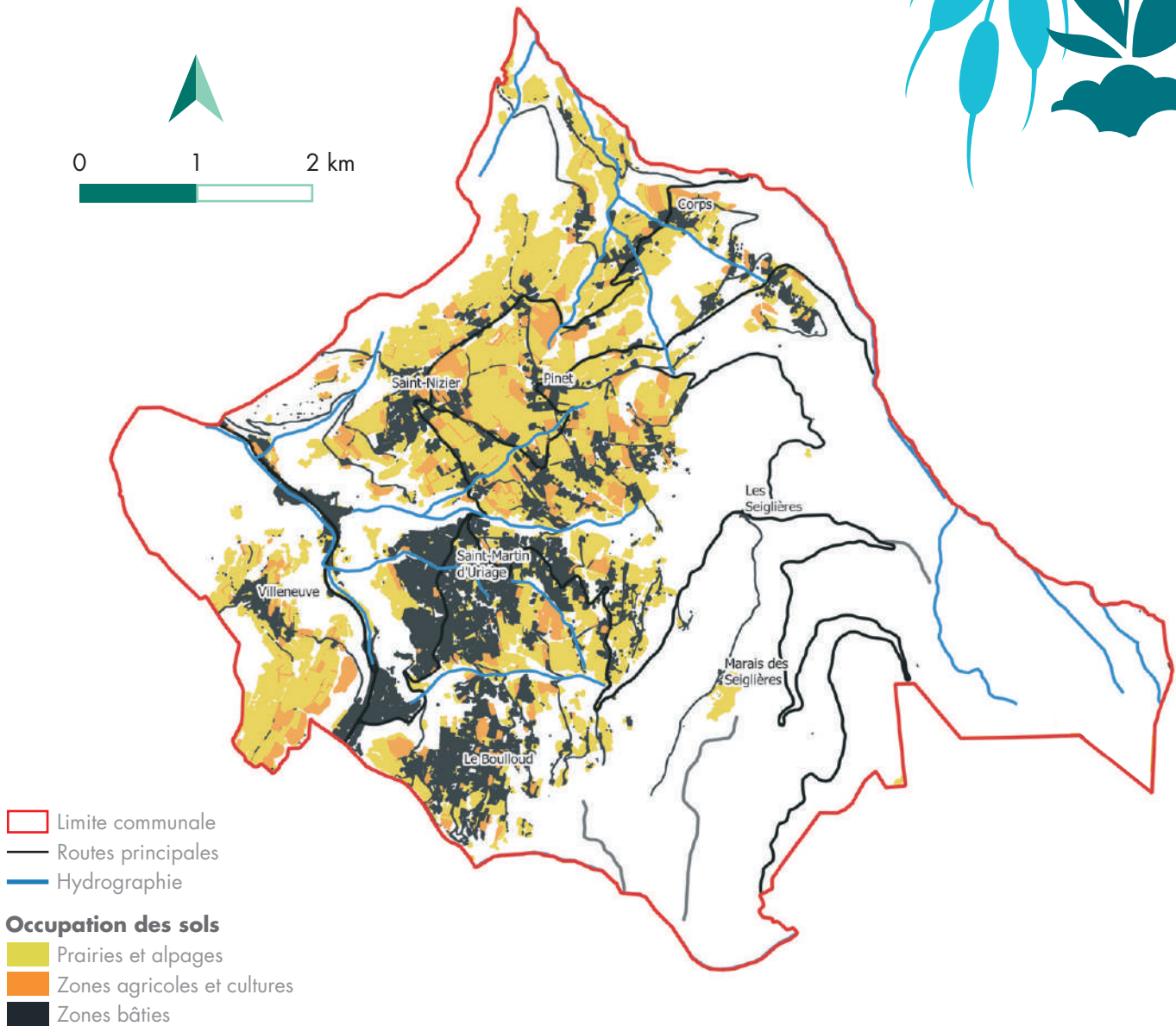
Atlas de la Biodiversité Communale

saint-martin
D'URIAGE



**AGRICULTURE
ET MONTAGNE**

Les espaces agricoles



Source : LPO AuRA délégation Isère



Muscardin

Les surfaces agricoles de la commune sont principalement composées de prairies pâturées ou fauchées et de zones cultivées.

Elles représentent environ 700 hectares, soit 20 % du territoire communal, et occupent les zones les moins pentues à proximité directe des zones urbanisées.

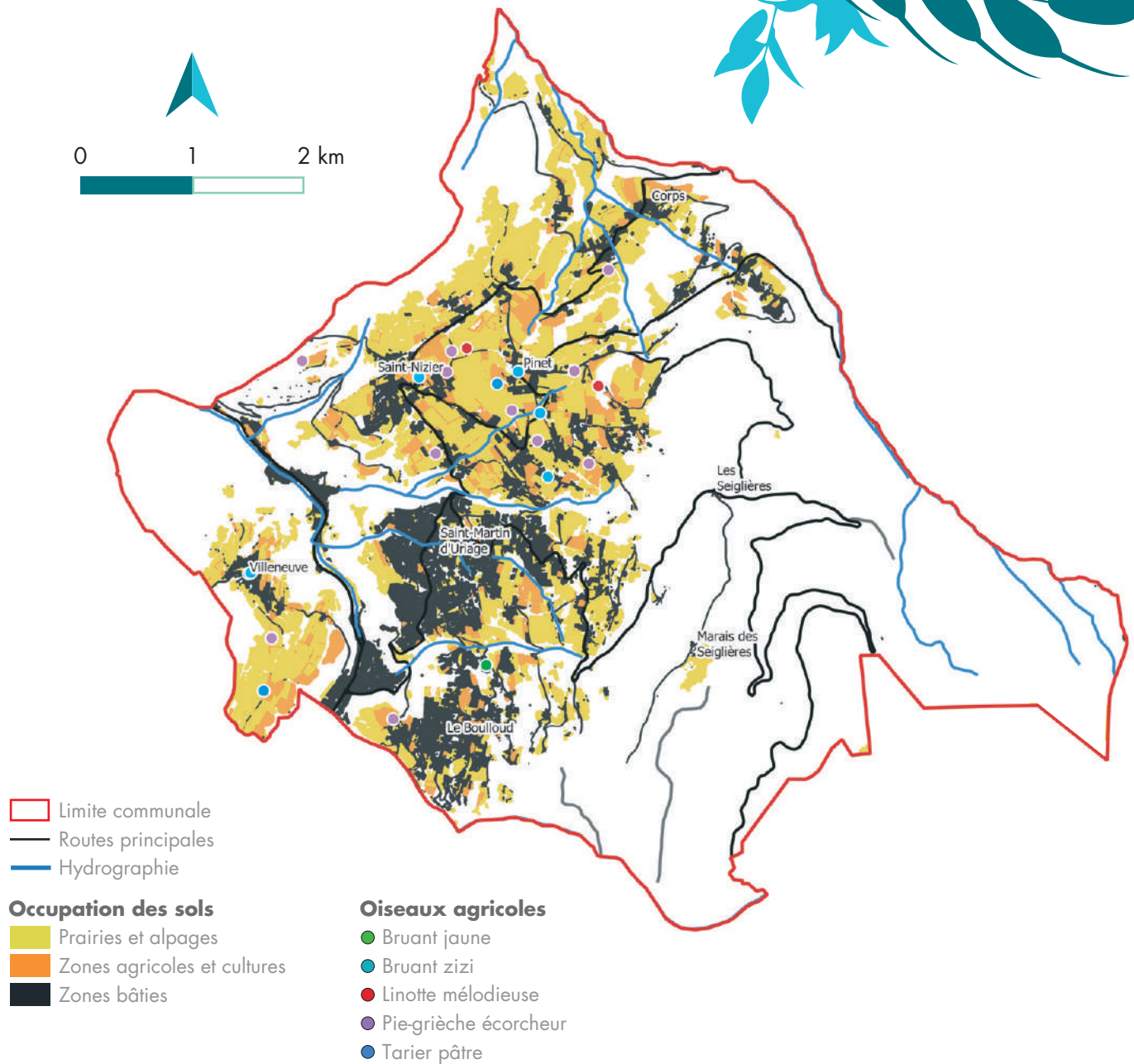
Les parcelles agricoles créent ainsi une transition entre milieu forestier et zones urbaines où de nombreuses espèces se déplacent et se nourrissent.

Ces déplacements s'appuient également sur un réseau de haies (bocage) dont le maillage permet la présence des

nombreux oiseaux agricoles (pie-grièche écorcheur, tarier pâtre, bruant zizi).

Parmi ces espèces, on note le renard roux qui chasse les campagnols dans les prairies à proximité des forêts. Les oiseaux se nourrissent d'insectes (de micro-mammifères pour les rapaces nocturnes), les carabes consomment des gastéropodes (limaces, escargots) : autant d'auxiliaires de cultures qui vivent dans les haies et apportent une aide précieuse à l'agriculture en limitant le nombre de ravageurs.

Les espèces agricoles



Source : LPO AuRA délégation Isère

Les milieux agricoles sont attractifs pour tout un cortège d'espèces qui réalisent leur cycle de vie dans les espaces ouverts entretenus par l'activité agricole.

La majorité de ces espèces a souffert de l'intensification des pratiques agricoles (mécanisation, remembrement et utilisation de pesticide) et leurs populations ont fortement décliné sur l'ensemble du territoire Français.

À Saint-Martin-d'Uriage, plusieurs espèces sont encore présentes et profitent des prairies et cultures pour chasser et des buissons et haies qui les bordent pour se reproduire.

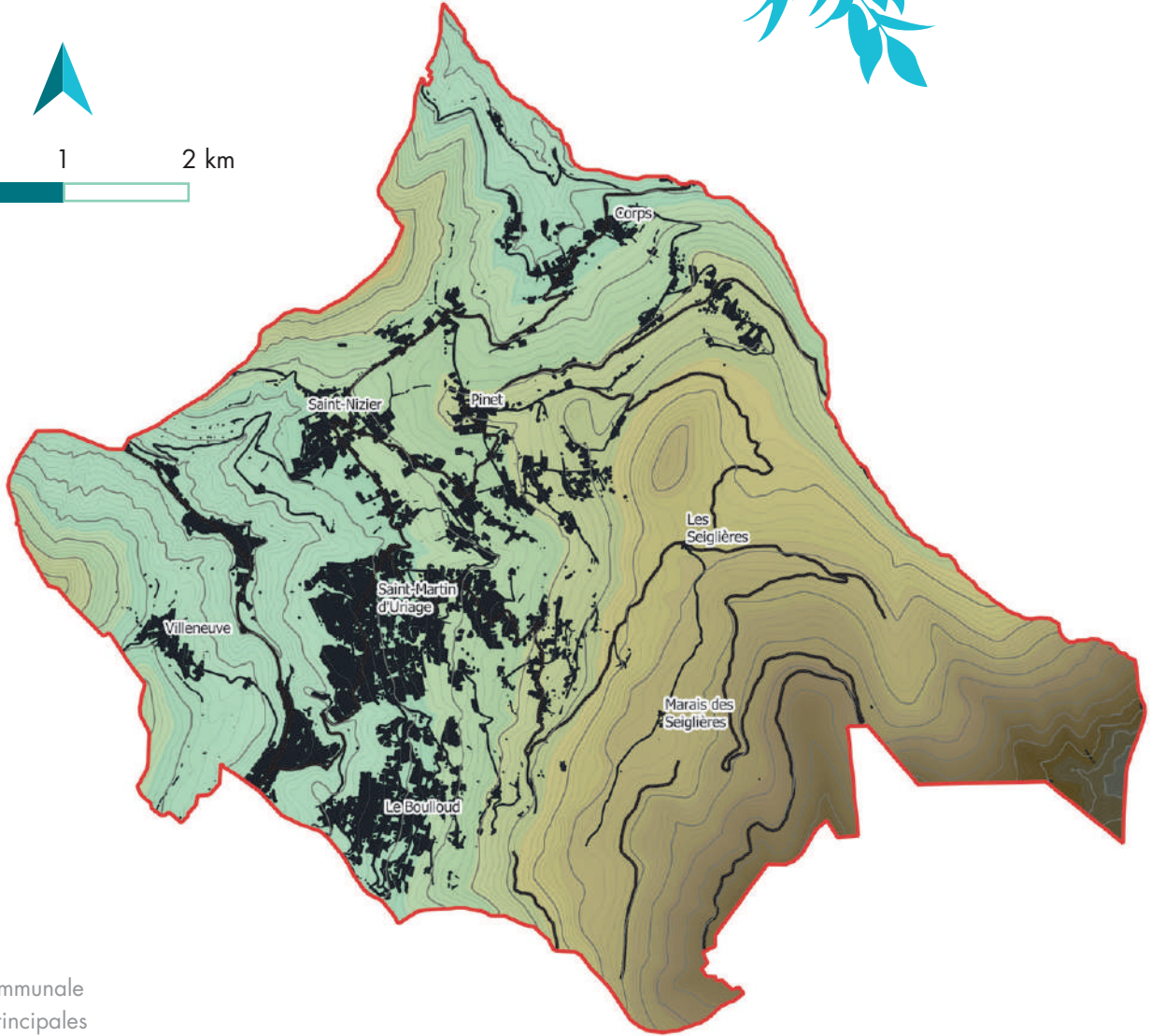


Pie-grièche écorcheur

Le maintien des activités agricoles extensives est donc primordiale au maintien de ces espèces.

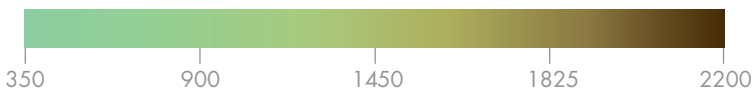
Parmi ces espèces, la pie-grièche écorcheur est probablement la plus remarquable. Très bel oiseau, elle a pour habitude de constituer des réserves de nourriture appelées lardoir en empaquant ses proies (insectes et petits reptiles) sur les épines des pruneliers ou sur les fils barbelés.

Les milieux d'altitude



— Limite communale
— Routes principales

Altitude (mètres)



Source : LPO AuRA délégation Isère



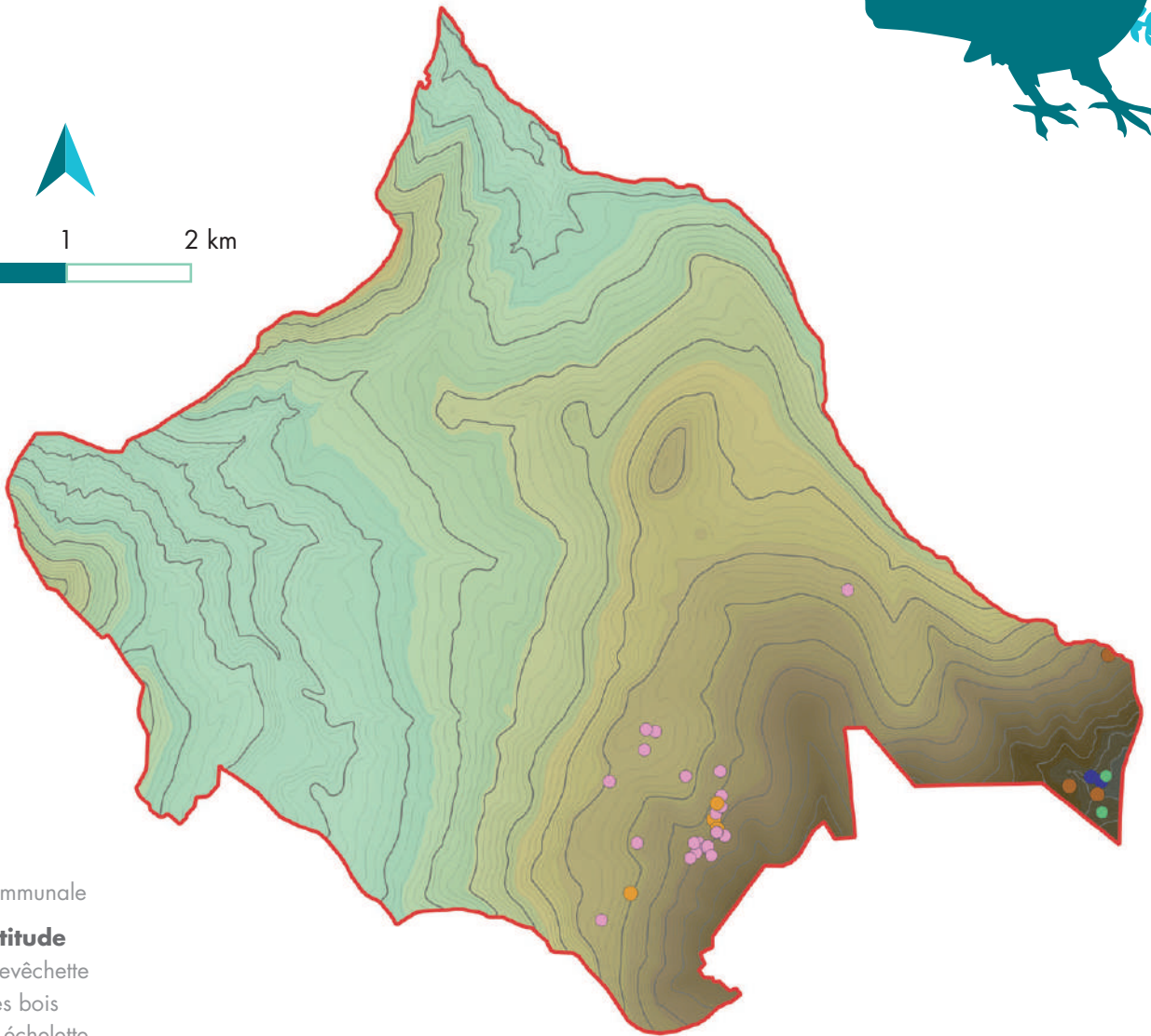
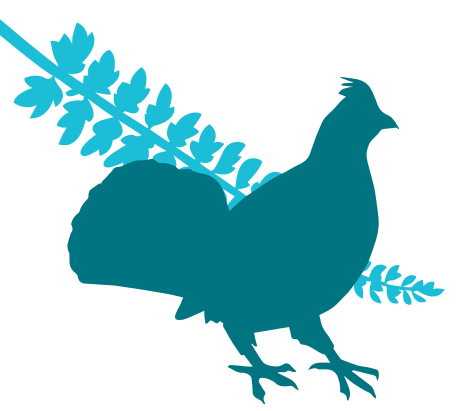
Bourdon

La commune de Saint-Martin-d'Uriage se situe sur les piémonts de la chaîne de Belledonne.

Le relief de la commune est fortement marqué avec une altitude minimale de 310 mètres sur les bords du ruisseau du Sonnant et une altitude maximale approchant les 2000 mètres à proximité des lacs Robert. Cette variation importante d'altitude et d'exposition permet la présence d'une importante diversité d'habitats et notamment d'habitats montagnards et alpins, qui hébergent une faune et une flore inféodées aux milieux d'altitude.






Les milieux subalpins et alpins, présents au delà de 1800 mètres, abritent une flore rare (livret flore) et sont menacés par l'abandon du pastoralisme qui permet un retour de la forêt sur les milieux ouverts. Le réchauffement climatique est un autre facteur qui menace ces habitats avec une remontée des limites altitudinales marquant la limite entre les différents étages bioclimatiques. Enfin, la dégradation des sols et la cueillette, liées aux activités touristiques, peuvent être un facteur impactant pour certaines plantes.

Les espèces de montagne

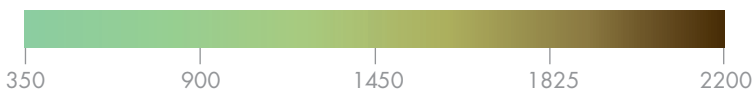


 Limite communale

Espèces d'altitude

-  Chouette chevêchette
-  Gêlinotte des bois
-  Tichodrome échelette
-  Bouquetin des Alpes
-  Marmotte des Alpes

Altitude (mètres)



Source : LPO AuRA délégation Isère



Tichodrome échelette

Plusieurs espèces présentes sur le territoire sont inféodées aux milieux d'altitude.

La chouette chevêchette, plus petite chouette d'Europe, habite les forêts de résineux d'altitude où elle utilise les cavités produites par les pics pour se reproduire. Le maintien du bois mort sur pied est donc une priorité pour préserver cette espèce remarquable.

Les zones les plus hautes de la commune font partie de l'étage alpin et abritent des espèces liées aux milieux

ouverts comme le bouquetin, la marmotte ou le tichodrome échelette, oiseau aux ailes maculées de rouge vif et présent sur les falaises de montagne.

Ces espèces, qui vivent dans de rudes conditions liées aux habitats d'altitude, sont très sensibles au dérangement. Il est donc important de conserver des zones de quiétude et ne pas s'éloigner des sentiers de randonnée.



Tarier pâtre



Gazé



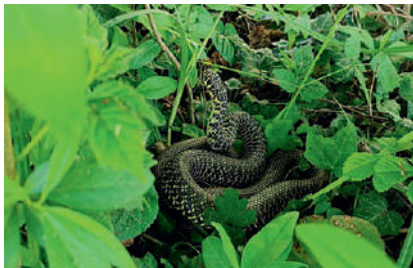
Bruant zizi



Ronzière - prairie de Pinet



Pie grièche écorcheur



Couleuvre verte et jaune



Cincle plongeur



Epeire fasciée



Machaon



Tichodrome échelette

saint-martin d'URIAGE

04 76 59 77 10

biodiversite@mairie-smu.fr



Cet atlas de la biodiversité est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du FEADER, l'OFB dans le cadre de France Relance, par la Région et le Département.

réalisé avec :





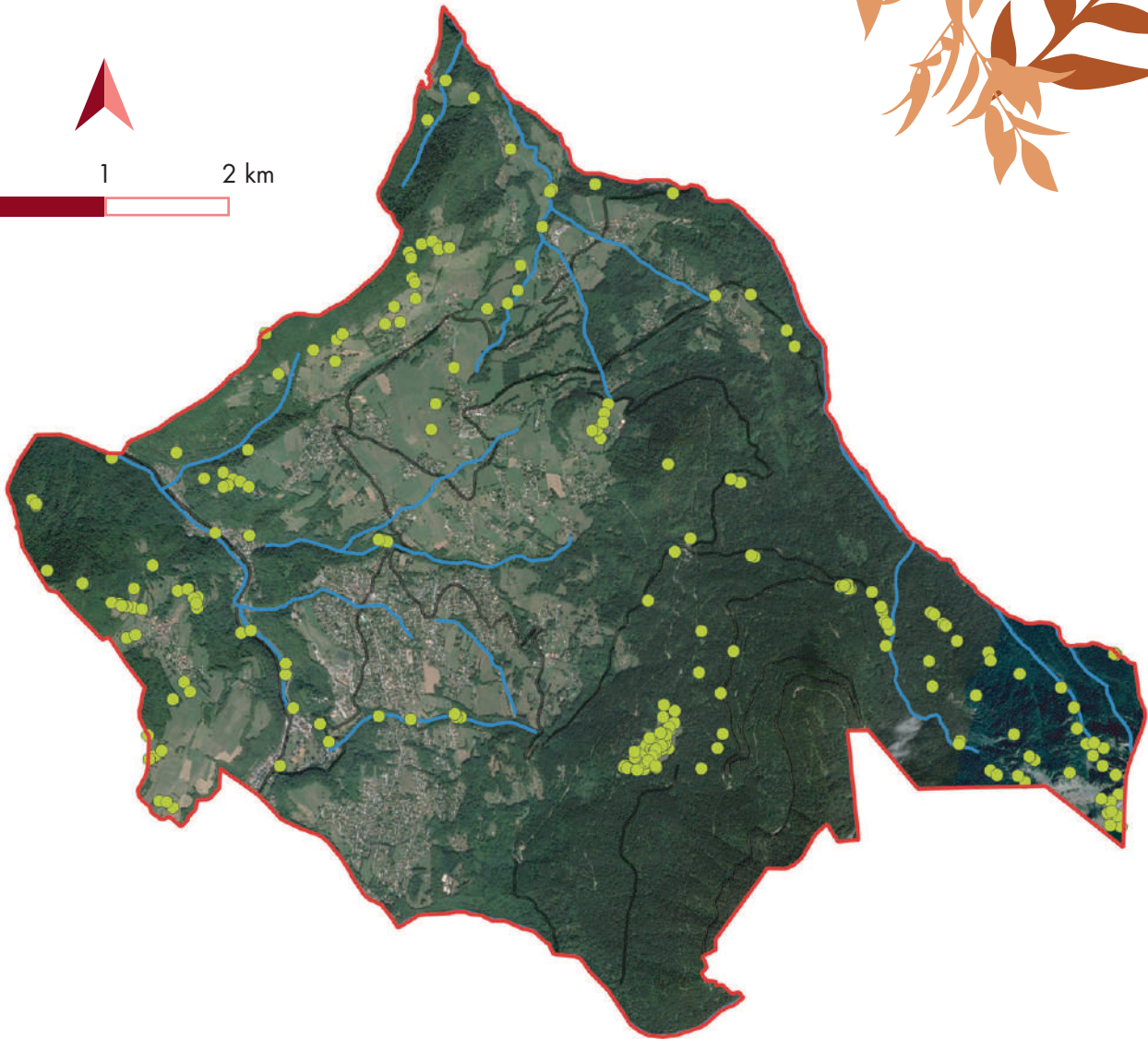
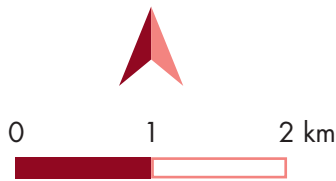
Atlas de la Biodiversité Communale





saint-martin
d'URIAGE



**FLORE
ET CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES**

Observations floristiques



-  Limite communale
-  Réseau routier
-  Hydrographie
-  Observations floristiques

Source : LPO AuRA délégation Isère / Gentiana



Noisetier

Les variations d'altitude et d'orientation rencontrées sur la commune permettent une importante diversité d'habitats et donc, d'espèces floristiques.

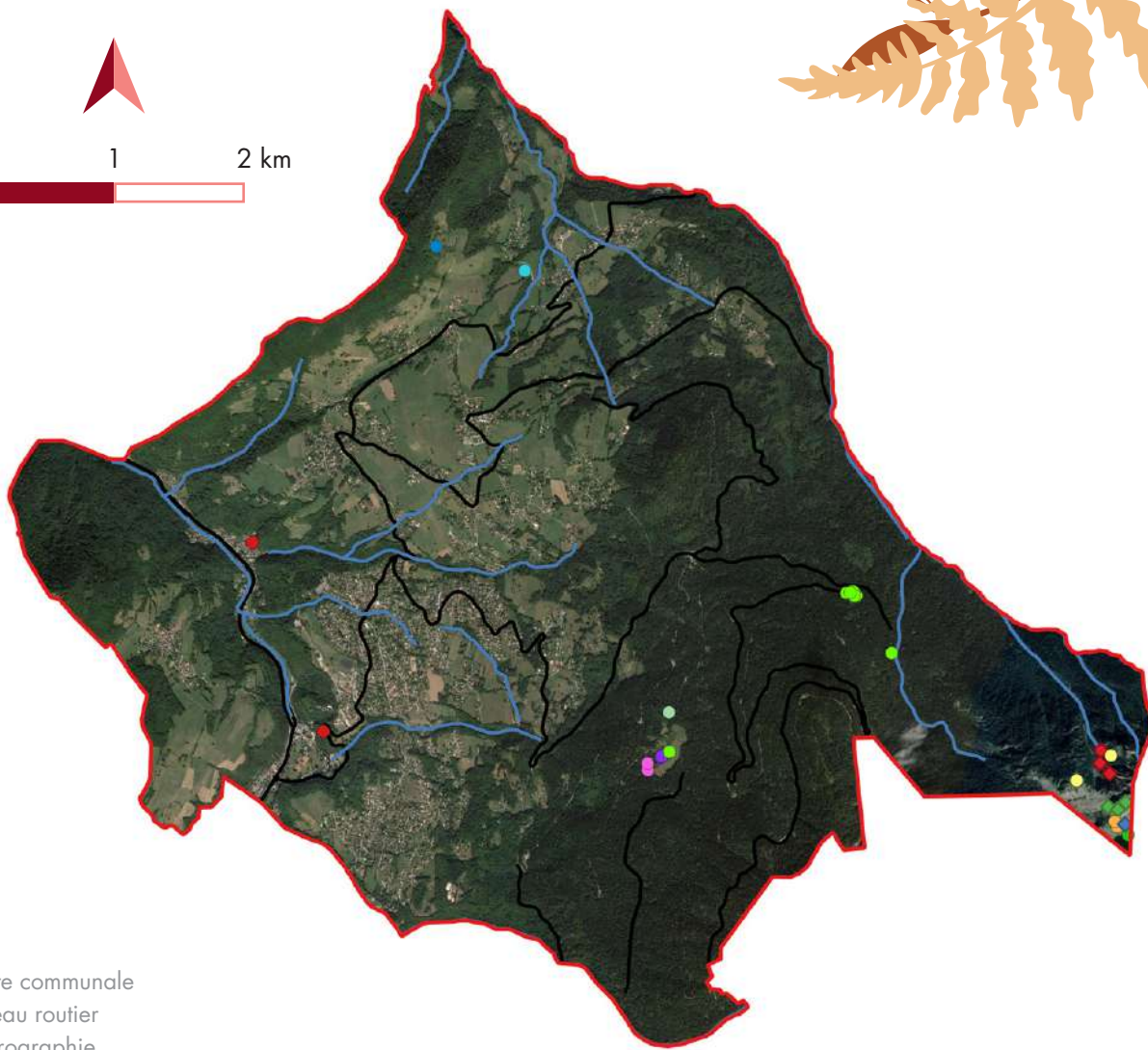
Plus de 3000 observations ont été réalisées sur la commune entre 1990 et 2020 pour un total de 858 espèces recensées.

Une étude menée en 2006 et portant sur le patrimoine naturel de la commune fait ressortir plusieurs habitats comme particulièrement riche d'un point de vue floristique : les prairies de Pinet et de la Rivoire ou encore les coteaux secs de la Ronzière.

Il est important de noter que l'ensemble des observations est concentré sur quelques localités de la commune avec une bonne connaissance des milieux d'altitude à proximité des lacs Robert, du marais des Seiglières et des prairies sèches de la Ronzière.

Contrairement aux observations faunistiques, principalement produites par des observateurs amateurs, les observations floristiques sont produites dans le cadre d'inventaires professionnels ciblés sur des milieux d'intérêts. Prospector des milieux semblant moins patrimoniaux pourrait donc permettre de découvrir de nouvelles espèces sur la commune.

Flore patrimoniale



- ▭ Limite communale
- Réseau routier
- Hydrographie

Espèces patrimoniales

- ◆ Ancolie des Alpes
- ◆ Androsace de Vandeli
- ◆ Lycopode des Alpes
- Ail rocambole
- Antennaire dioïque
- Cardamine de Plumier
- Dactylorhize incarnat
- Grassette à grandes fleurs
- Epipactis des marais
- Inule helvétique
- Pirole à fleurs vertes
- Saussurée à feuilles discolores
- Théliptère des marais

Source : LPO AuRA délégation Isère / Gentiana



Orchis pyramidal

Parmi les 858 espèces floristiques recensées sur la commune, plusieurs d'entre elles apparaissent comme patrimoniales au niveau régional ou national.

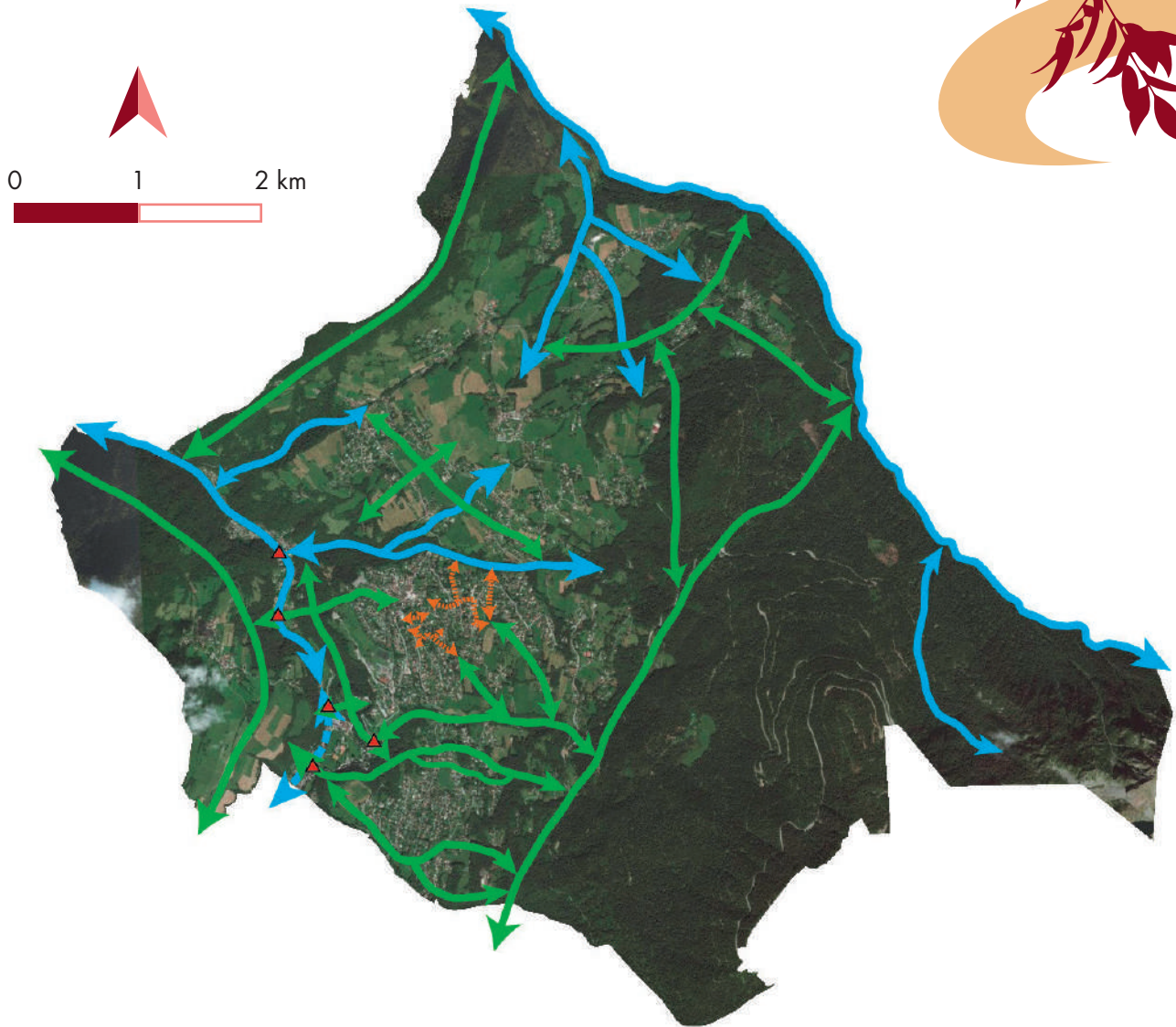
Une espèce est dite « patrimoniale » lorsqu'elle présente un statut de protection particulier ou un état de conservation défavorable (liste rouge).

On rencontre tout d'abord plusieurs orchidées rares, comme la dactylorhize incarnat ou l'épipactis des marais.

Un cortège (ensemble d'espèces liées par une caractéristiques écologique commune) d'espèces d'altitude est également présent avec l'ancolie des Alpes, l'antennaire dioïque ou le lycopode des Alpes.

Une corrélation est à faire entre pression de prospection et localisation d'espèces rares. Des prospections poussées dans le cadre de l'atlas de biodiversité de la commune pourraient permettre de découvrir de nouvelles espèces patrimoniales.

La trame verte et bleue



- Déplacements de la faune dans les zones vertes urbaines
- Déplacements de la faune dans les zones vertes urbaines
- Déplacements de la faune dans les zones vertes urbaines
- Déplacements de la faune dans les zones vertes urbaines
- Déplacements en zone urbaine

Source : Plan local d'urbanisme de Saint-Martin-d'Uriage



Afin d'accomplir leur cycle de vie, la faune et la flore ont besoin de se déplacer. Ces déplacements se font le long d'axes appelés corridors.

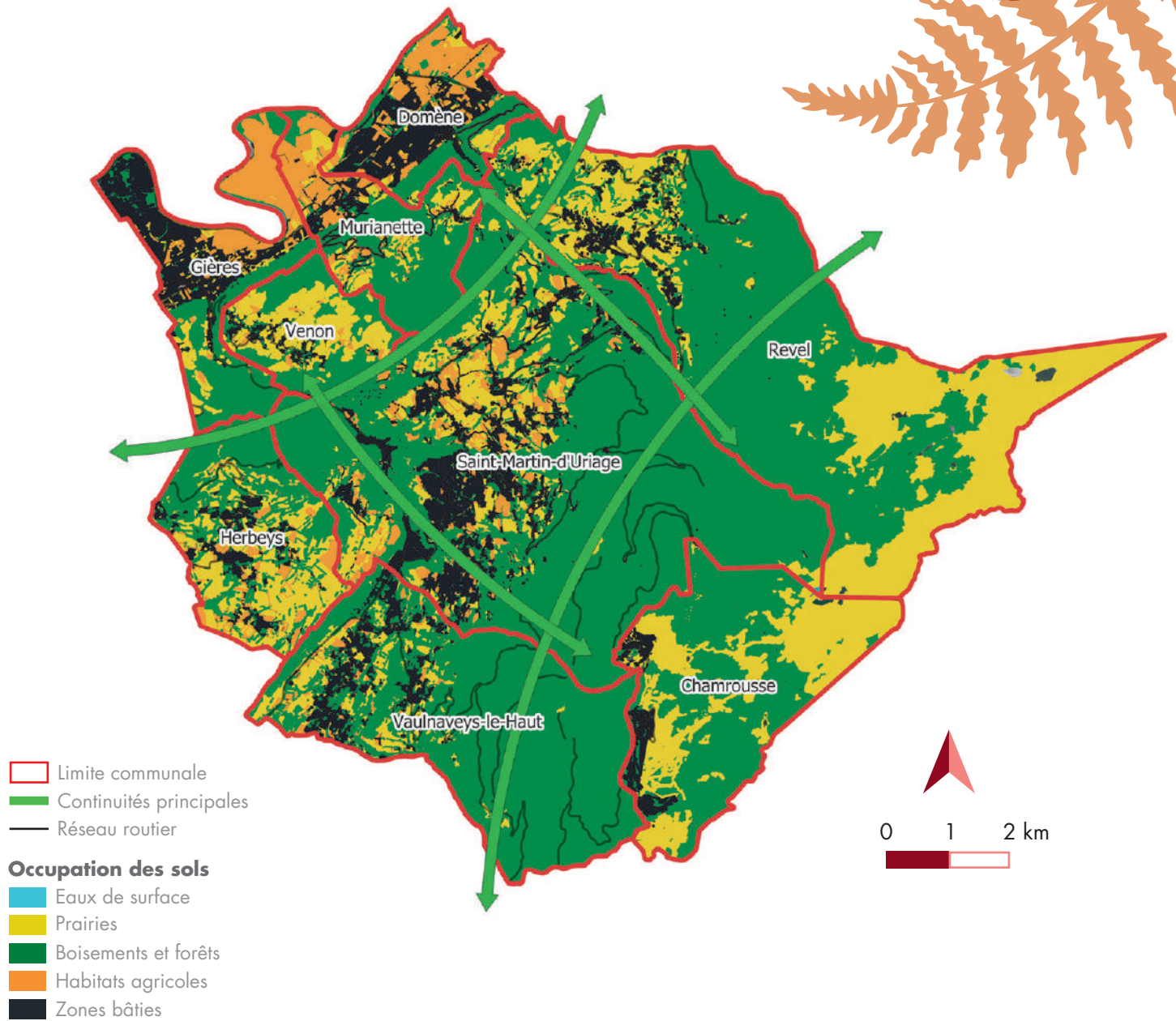
On distingue deux principaux types de corridor : les corridors formés par la trame forestière et prairiale, qu'on appelle trame verte, et les corridors formés par les plans, cours d'eau et zones humides appelés la trame bleue.

À Saint-Martin-d'Uriage, plusieurs grands corridors actifs ceinturent la commune, notamment via les pentes boisées

sous Chamrousse, les côtes de Saint-Nizier ou de Villeneuve et via la vallée du Doménon. On note également des ruptures de continuité dans la combe du Sonnant où la faune qui se déplace d'est en ouest se retrouve confrontée à l'urbanisation et au trafic routier, ce qui engendre de nombreuses collisions.

Au niveau régional, quatre obstacles linéaires sont référencés dans le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique). Ces obstacles (points de conflits avec la faune) se concentrent sur la D524 et la D280 qui sont les deux routes principales de la commune.

Continuités écologiques



Source : LPO AuRA délégation Isère



À plus grande échelle, quatre grands corridors se dessinent avec un corridor principal formé par l'extrémité sud du massif de Belledonne, qui crée une continuité jusqu'à la vallée de la Maurienne.

Au nord de la commune, la frange verte forme un second corridor qui longe la plaine de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan. Ces deux corridors sont reliés à l'est et à l'ouest de Saint-Martin-d'Uriage par deux corridors secondaires. Le premier formé par la vallée du Doménon est fonctionnel pour la faune terrestre, alors que le second traversant la combe du Sonnant est plus dégradé par l'urbanisation et le trafic routier.

Les déplacements sur de grandes distances sont essentiels aux espèces. Suivant un gradient altitudinale, ils permettent aux espèces de trouver un climat plus clément en hiver. Entre massifs forestiers, ils permettent un brassage génétique nécessaire au maintien de populations en bon état (limitation de la consanguinité). Les continuités écologiques sont aussi essentielles à la colonisation de nouveaux milieux par les espèces.



Inule de suisse



Epipactis palustris



Thélyptère des marais



Ail rocambole



Androsace de Vandelli



Ancolie des Alpes



Cardamine de plumier



Saussurée à feuilles discolorées

saint-martin d'URIAGE

04 76 59 77 10

biodiversite@mairie-smu.fr

Cet atlas de la biodiversité est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du FEADER, l'OFB dans le cadre de France Relance, par la Région et le Département.

réalisé avec :





**PLAN
BIODIVERSITÉ**
ATLAS Saint-Martin d'Uriage

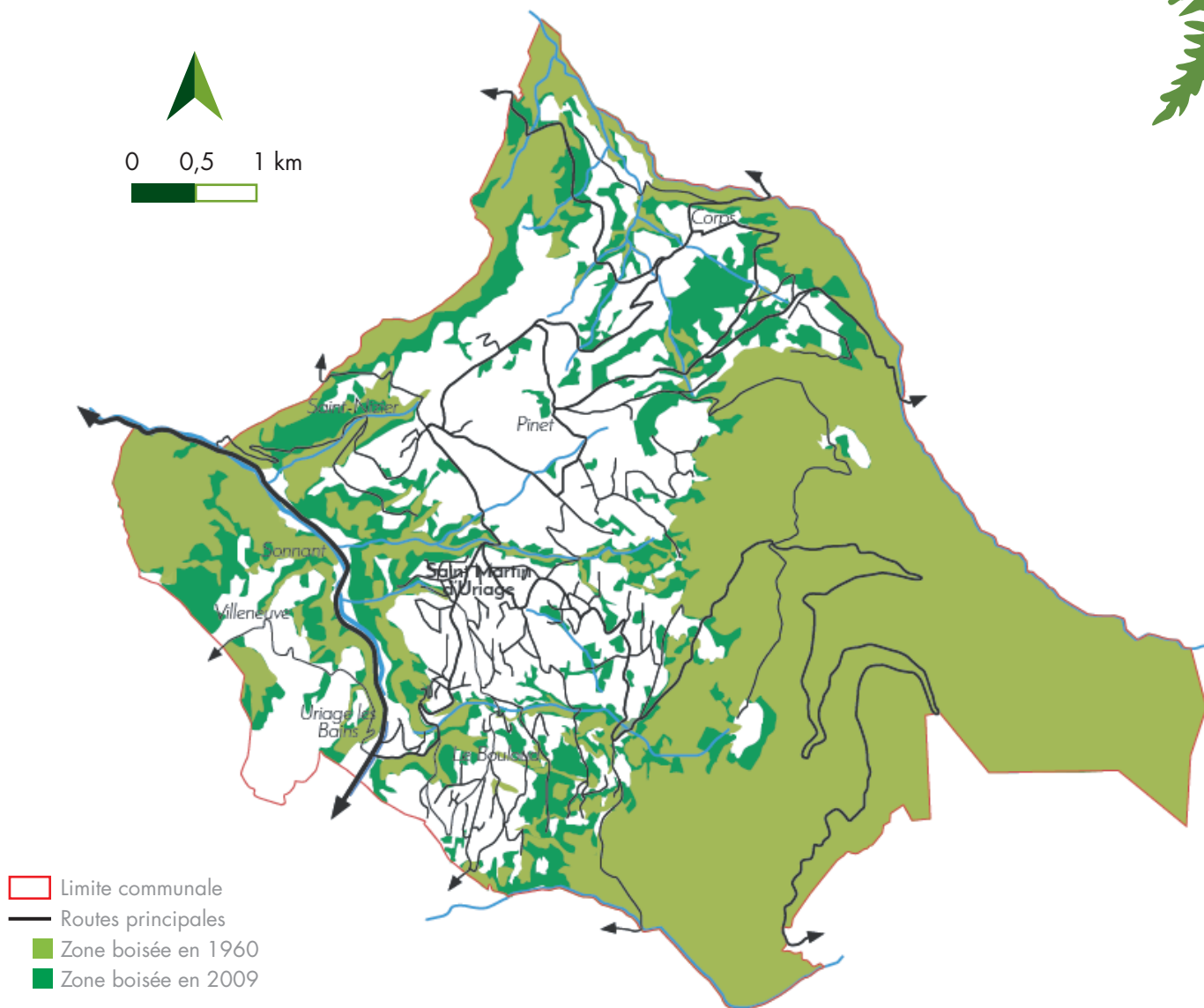
Atlas de la Biodiversité Communale

saint-martin
D'URIAGE



LA FORÊT

Évolution des surfaces de forêts et de boisements entre 1960 et 2009



Source : Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Martin-d'Uriage



Fourmi rousse

Avec plus de 2 400 ha de milieux boisés, soit 66 % de sa surface, la commune de Saint-Martin-d'Uriage est une commune fortement boisée.

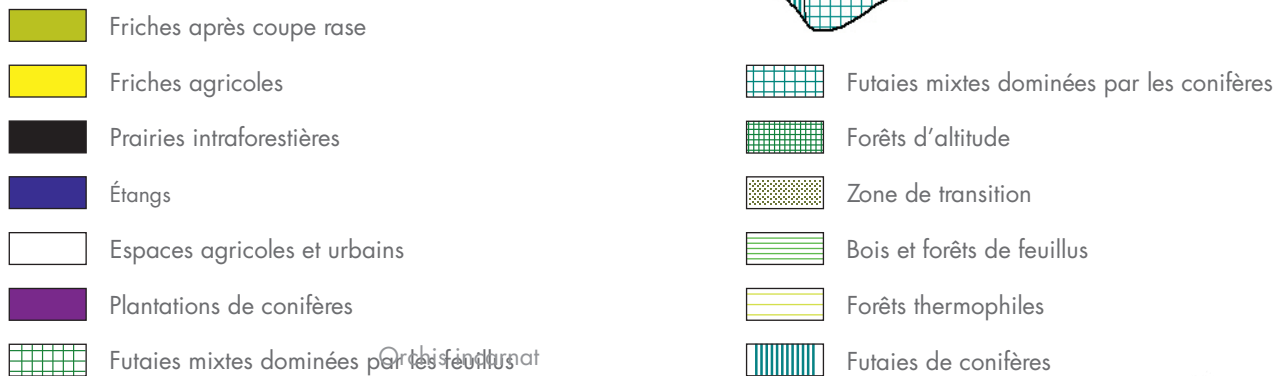
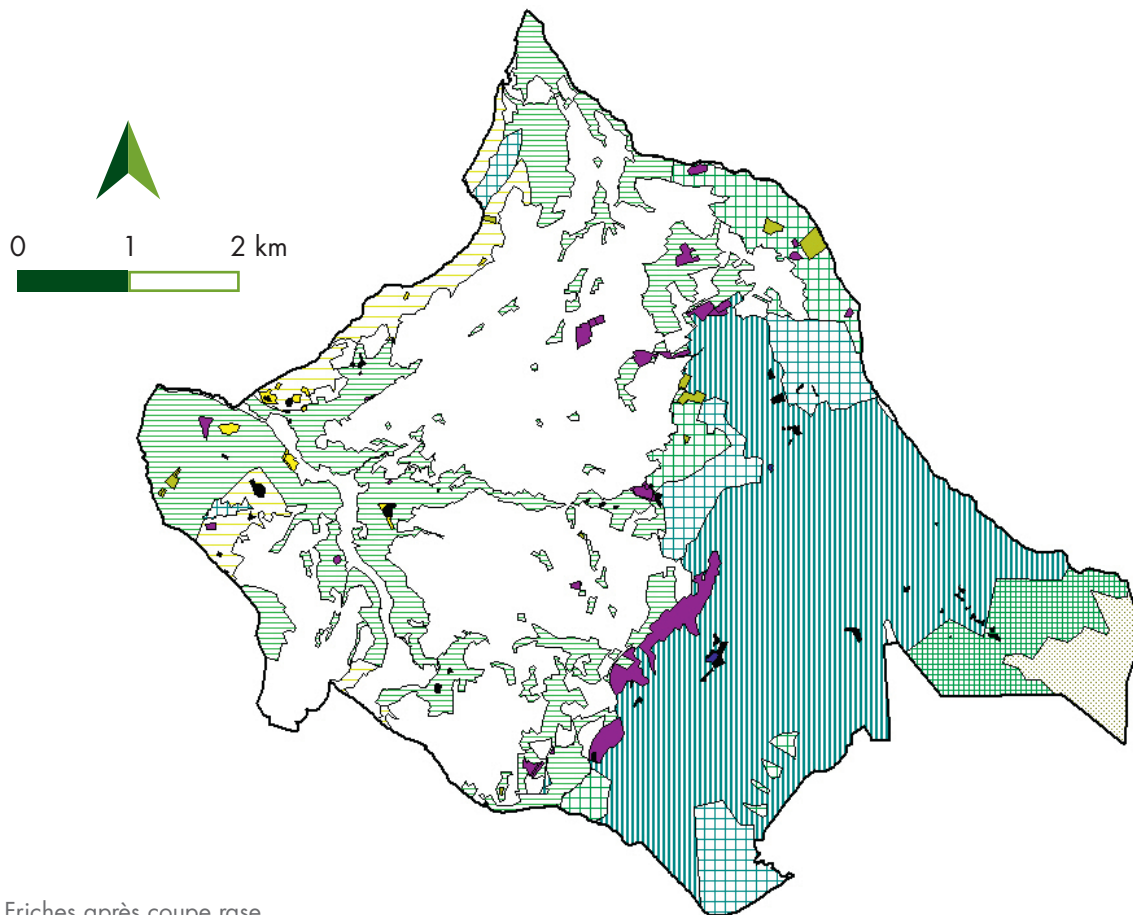
Cette surface est d'autant plus importante que les transformations de l'agriculture ont mené à l'abandon de nombreuses parcelles.

L'après-guerre marque le début de cette transformation avec la diminution progressive du nombre d'agriculteurs, leur spécialisation et l'apparition d'engins mécaniques facilitant les travaux agricoles (fauche, labour).

Il s'ensuit un abandon progressif des parcelles non mécanisables car souvent trop petites, trop pentues ou peu productives qui vont se boiser en quelques décennies.

La carte ci-dessus permet d'apprécier l'avancée des milieux forestiers sur la commune souvent au détriment de zones à forts enjeux écologiques telles que les prairies et pelouses sèches (coteaux de la Ronzière, prairie de Pinet).

Habitats forestiers présents sur la commune de Saint-Martin-d'Uriage



Source : Étude du patrimoine boisé de Saint-Martin-d'Uriage, Dryade 2006



Viorne obier

La forte amplitude altitudinale et les différentes expositions que l'on rencontre sur la commune ont un impact direct sur les milieux forestiers.

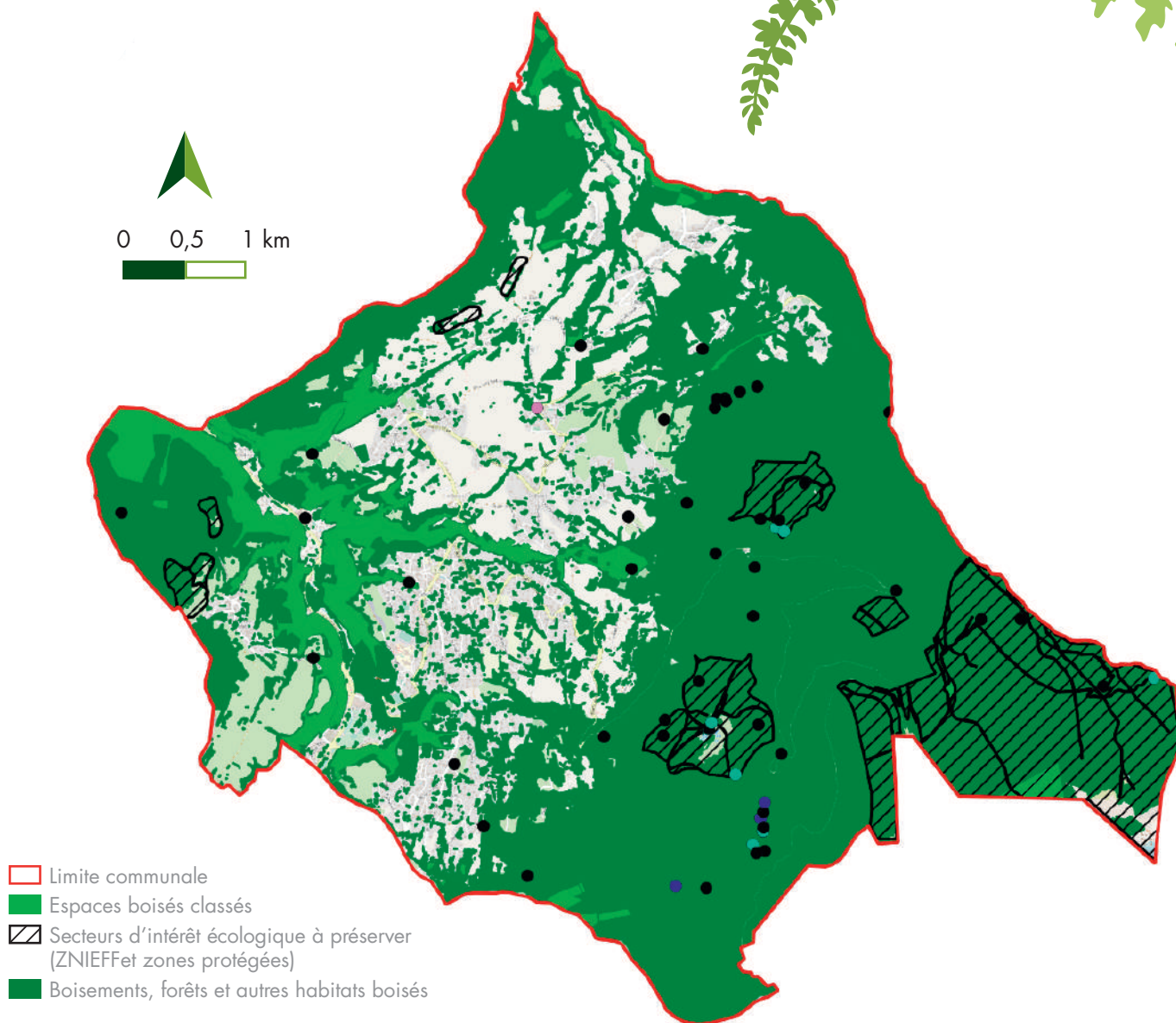
Les forêts d'altitude se situent à l'étage de la hêtraie sapinière, mais sont aujourd'hui majoritairement composées de conifères, alors que les versants de Combeloup abritent des forêts thermophiles de chênes pubescents. Le reste des peuplements de la commune est majoritairement composé de feuillus (charmaie, tillaie...).





La diversité des habitats forestiers de la commune est bien documentée et s'appuie sur une étude complète du patri-

moine arborée du territoire réalisée en 2006 par l'association Dryades. Cette étude recense également les haies et arbres remarquables du territoire tel que le châtaigner du Buisson (350 ans) ou l'épicéa du Chourey (plus de 250 ans) présent dans un îlot de vieillissement de la forêt communale.





Cette diversité dans les types de peuplements forestiers de la commune se traduit par une biodiversité végétale et animale importante.

Espaces boisés et zones protégées



-  Limite communale
-  Espaces boisés classés
-  Secteurs d'intérêt écologique à préserver (ZNIEFF et zones protégées)
-  Boisements, forêts et autres habitats boisés

Oiseaux forestiers

-  Gélinotte des bois
-  Grimpereau des bois
-  Pic noir
-  Pouillot siffleur

Source : LPO AuRA délégation Isère

Pic noir



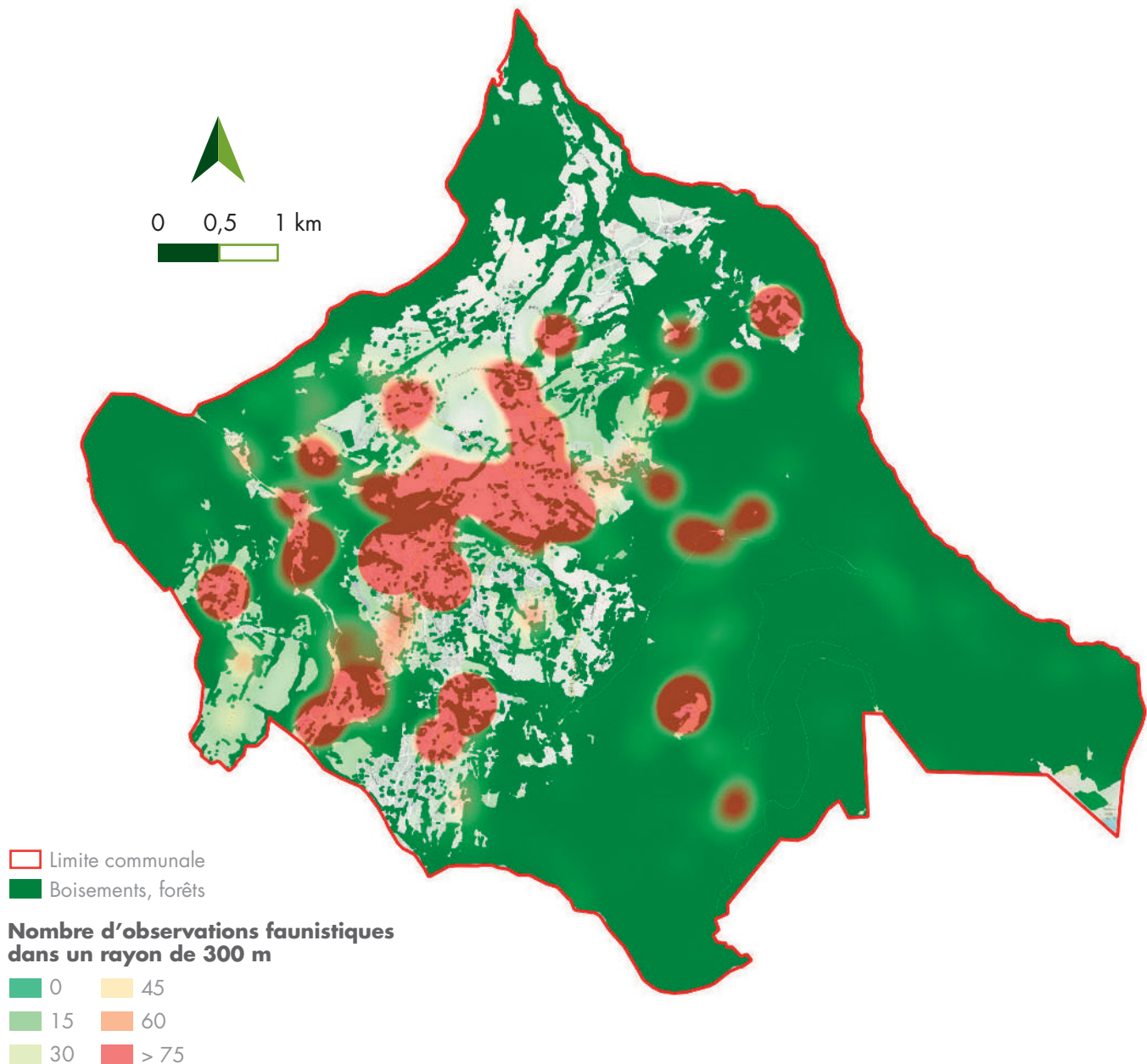
La diversité et la qualité des habitats forestiers de la commune sont reconnues par le classement de plusieurs zones forestières en secteur d'intérêt écologique dans le plan local d'urbanisme.

Ces zones sont identifiées comme étant des secteurs particulièrement intéressants par rapport aux habitats qui les composent (Natura 2000 : cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Bellebonne représentés sur la commune par leurs falaises, leurs landes et zones encore sauvages) ou

aux espèces qu'ils abritent (espace naturel sensible du département de l'Isère, ZNIEFF...).

Plusieurs espaces boisés sont également classés afin de préserver ces secteurs. Parmi les espèces liées au milieu forestier présentes sur la commune, on note le pic noir, le grimpereau des bois, la gélinotte des bois ou encore des grands mammifères tels que le cerf, le chevreuil et le sanglier qui vivent dans ces forêts.

Répartition des observations naturalistes sur la commune de Saint Martin d'Uriage



Source : LPO AuRA délégation Isère



Chevêchette

Malgré la surface importante qu'elle occupe sur la commune et les espèces rares qu'elle abrite (gélinotte, chouette chevêchette, pics), la forêt reste un milieu peu prospecté.

La carte ci-dessus représente en rouge les zones où la connaissance de la commune est importante (plus de 75 observations dans un rayon de 300 m) et nous indique clairement que les zones boisées sont sous prospectées.

L'un des objectifs du programme d'atlas de la biodiversité porté par Saint-Martin-d'Uriage sera d'améliorer la connaissance de ces espaces, de faire découvrir cette biodiversité discrète aux habitants de la commune et de prendre en compte cette biodiversité dans les futures orientations d'aménagement de la commune.



Gélinotte des bois



Pic noir



Grimpereau des bois



Houx



Fourmillière



Chevêchette



Montfond



Champignons sur bois mort

saint-martin d'URIAGE

04 76 59 77 10

biodiversite@mairie-smu.fr



Cet atlas de la biodiversité est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du FEADER, l'OFB dans le cadre de France Relance, par la Région et le Département.

réalisé avec :





**PLAN
BIODIVERSITÉ**
ATLAS Saint-Martin d'Uriage

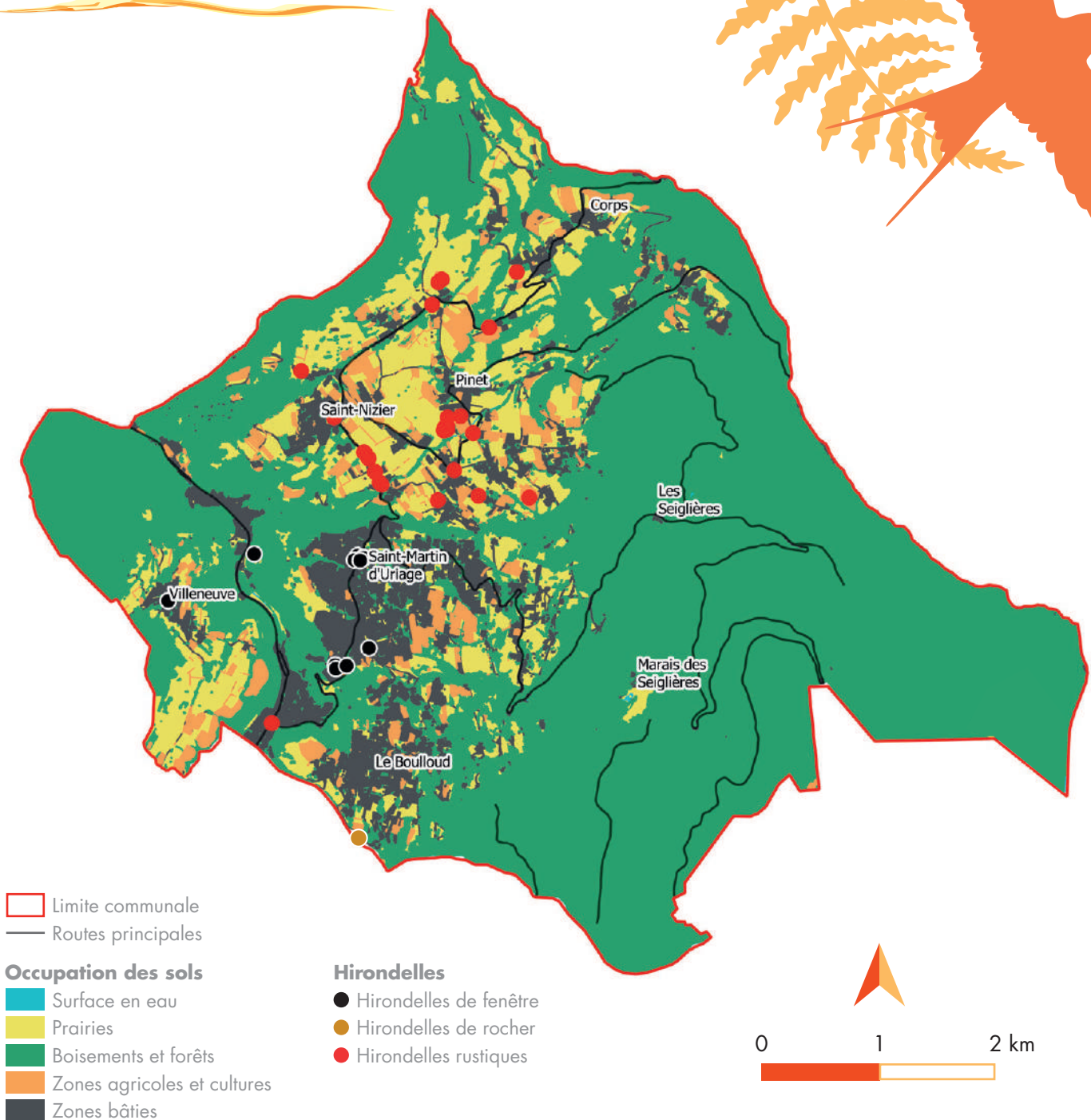
Atlas de la Biodiversité Communale

saint-martin
d'URIAGE



PORTRAIT D'ESPÈCES

Les hirondelles



Hirondelle rustique



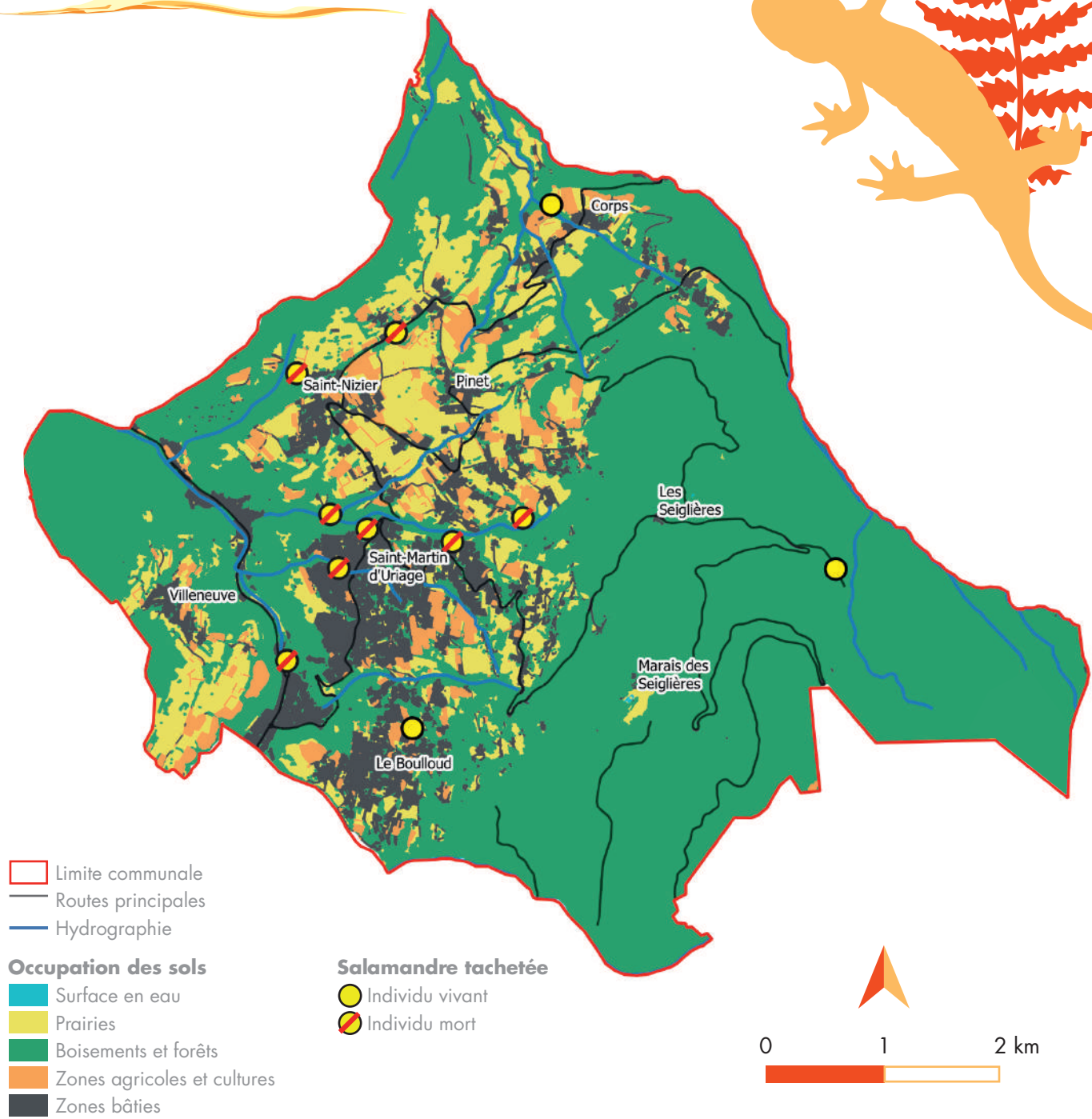
Parmi toutes les espèces d'oiseaux qui côtoient étroitement l'homme, les hirondelles profitent probablement du plus fort capitale sympathie. Sur la commune trois espèces sont présentes et nicheuses.

L'hirondelle rustique, reconnaissable à sa gorge rouge et aux longues plumes qui encadrent sa queue (filets), affectionne les milieux agricoles. Cette préférence se retrouve sur notre carte avec une répartition de l'espèce quasi exclusive aux secteurs de Saint-Nizier et de Pinet. La colonie la plus importante occupe la ferme de Loutas, propriété communale, où l'élevage et l'arrêt des pesticides ont permis de passer d'un couple en 2003 à dix-sept en 2021.

L'hirondelle de fenêtre, reconnaissable à son croupion blanc, est plus citadine. On la rencontre dans le bourg de la commune avec notamment une colonie installée sur la façade de la mairie.

Enfin, **l'hirondelle de rocher** est reconnaissable à sa teinte gris brunâtre et sa queue tronquée. Un seul site de reproduction est identifié en limite avec la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

La salamandre tachetée



Source : LPO AuRA délégation Isère



Salamandre tachetée

Cinq espèces d'amphibiens sont présentes sur la commune de Saint-Martin-d'Uriage. La plus reconnaissable de ces espèces est sans conteste la salamandre tachetée qui indique sa toxicité aux prédateurs par sa robe noire constellée de tache jaune vif.

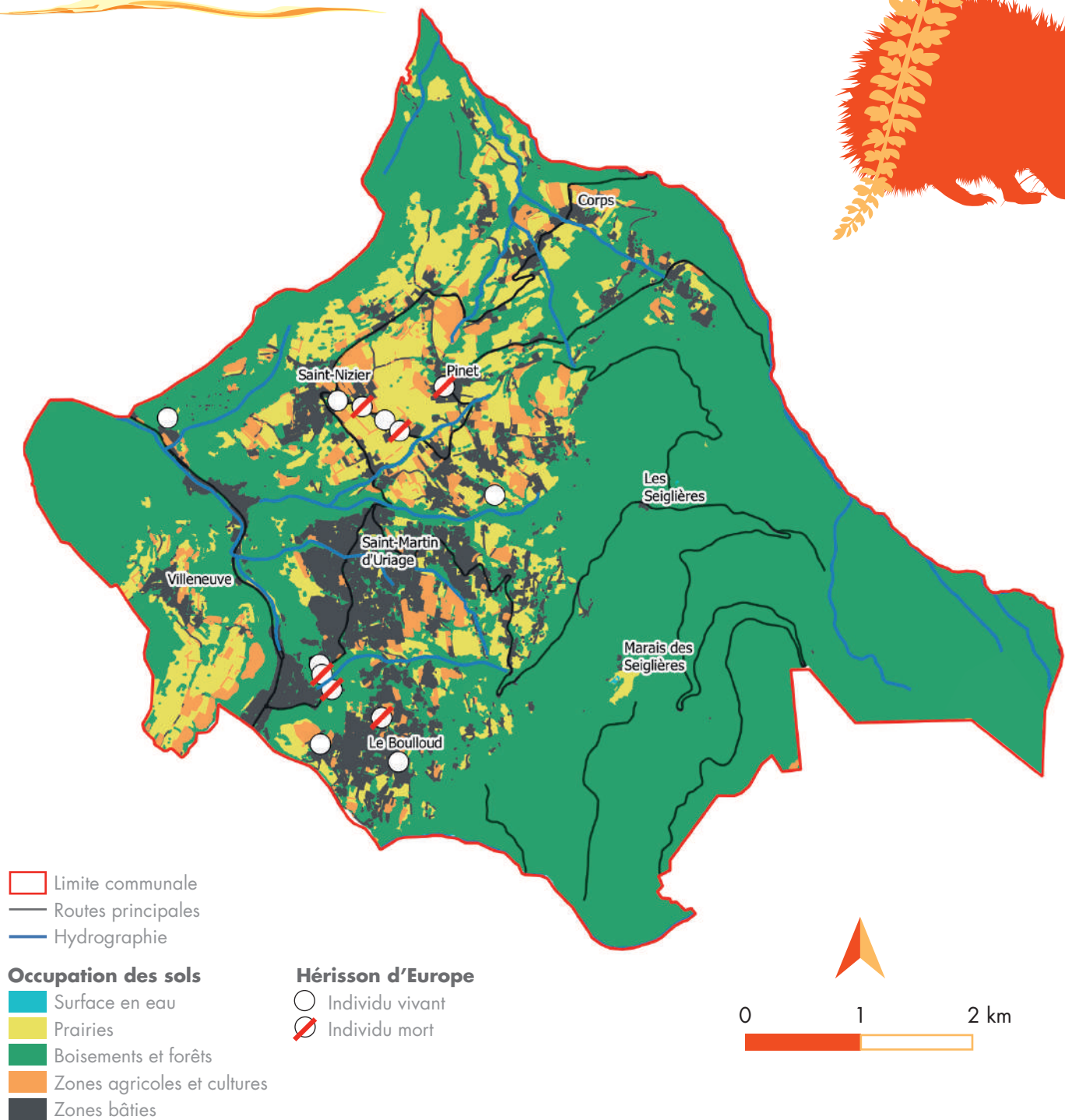
La **salamandre tachetée** est une espèce essentiellement forestière qui se reproduit dans de petits points d'eau. Cas unique parmi les amphibiens de notre département, elle est ovovivipare. Cela signifie que les oeufs se développent à l'intérieur de la femelle qui met au monde des larves entièrement formées. Ces dernières sont reconnaissables à leurs branchies externes et aux tâches blanches présentes à la base de leurs pattes.

La salamandre a une espérance de vie pouvant atteindre les 30 ans dans le milieu naturel.

Ses moeurs forestières font que son milieu reste aujourd'hui peu menacé. Cependant la salamandre paie un lourd tribut aux activités humaines. Elle est ainsi très souvent victime d'écrasements (70% des observations réalisées sur la commune concernent des individus écrasés).

La création de petits points d'eau et de mares (sans poisson) permettra de maintenir et favoriser sa présence, ainsi que celle des autres amphibiens de la commune (tritons palmés et grenouilles communes).

Le hérisson d'Europe



- Limite communale
- Routes principales
- Hydrographie

Occupation des sols

- Surface en eau
- Prairies
- Boisements et forêts
- Zones agricoles et cultures
- Zones bâties

Hérisson d'Europe

- Individu vivant
- Individu mort



Source : LPO AuRA délégation Isère



Le hérisson d'Europe est un petit mammifère présent dans nos jardins, vergers ou parcs. Il fréquente aussi bien la ville que la campagne à condition qu'il puisse trouver des abris et de la nourriture. Il a une alimentation de type omnivore, avec une forte prédominance d'aliments d'origine animale (insectes, limaces, escargots...).

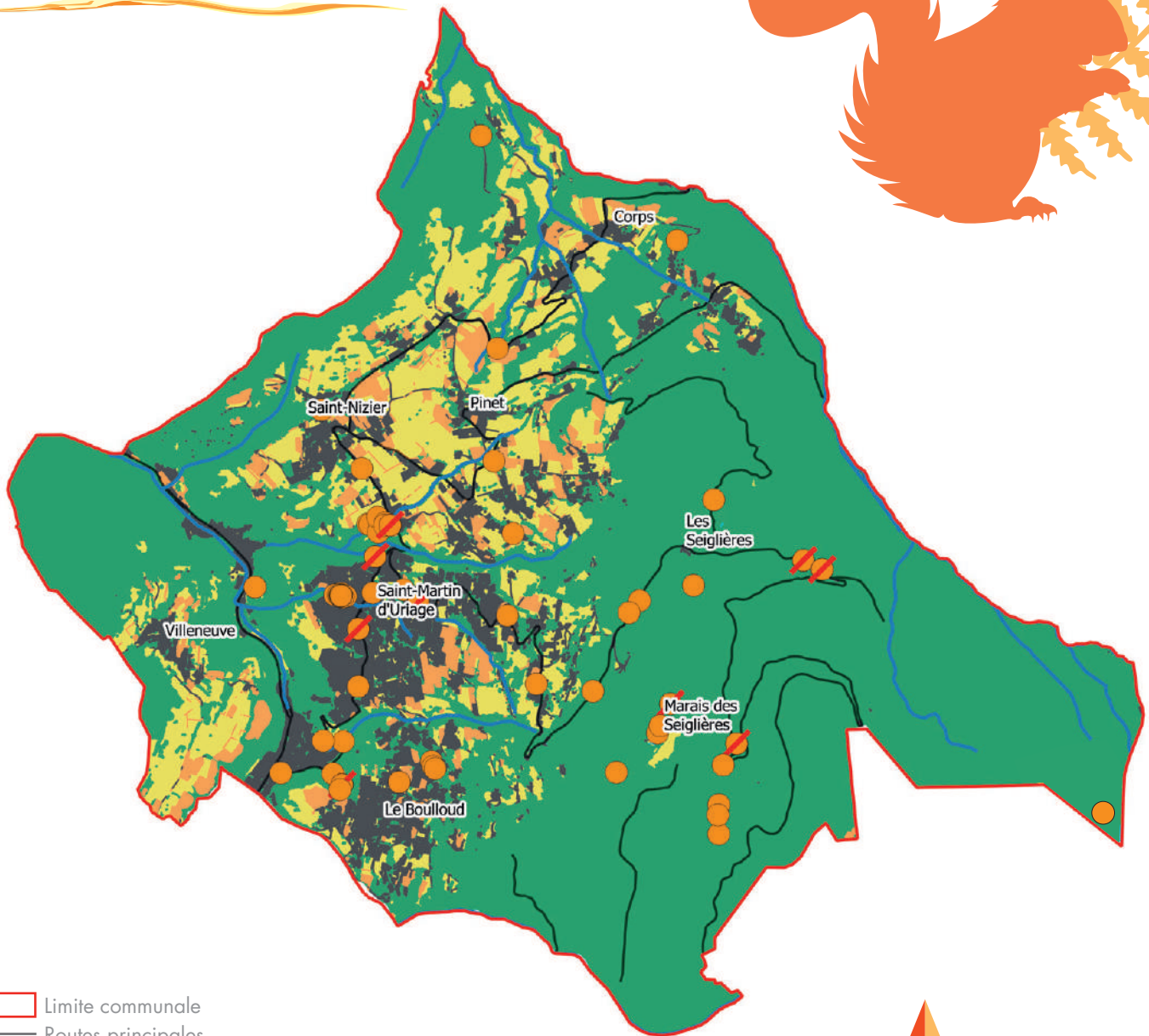
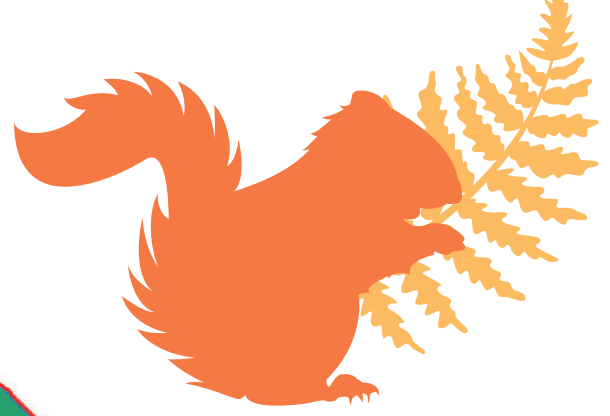
La principale caractéristique physique du **hérisson** est la présence de piquants qui accompagnent sa silhouette ronde. Entre 5 et 7 000 de ces piquants lui permettent de se prémunir des prédateurs en se roulant en boule. Cette stratégie lui porte cependant préjudice, notamment sur nos

routes où les hérissons sont fréquemment victimes d'écrasements.

Grand marcheur, il peut parcourir plusieurs kilomètres au sein de son territoire : entre les gîtes diurnes et ses terrains de chasse nocturne. Pour faciliter ses trajets, il est nécessaire de laisser des passages (quelques mailles coupées) en pied de clôtures.

L'hiver, l'absence de nourriture pousse le hérisson à l'hibernation. Il crée un nid d'herbes et de brindilles, souvent à l'abri d'un arbre où il pourra passer la mauvaise saison à l'abri des intempéries.

L'écureuil roux



- ▭ Limite communale
- Routes principales
- Hydrographie

Occupation des sols

- Surface en eau
- Prairies
- Boisements et forêts
- Zones agricoles et cultures
- Zones bâties

Écureuil roux

- Individu vivant
- ◌ Individu mort



Source : LPO AuRA délégation Isère



Ecureuil roux

L'écureuil roux est le plus gros rongeur qui occupe nos forêts et boisements. Uniquement arboricole, il est présent sur toute la commune et est représenté sur son blason.

Essentiellement granivore, **l'écureuil roux** adapte son alimentation aux disponibilités en nourriture. En automne et en hiver, il se nourrit principalement de graines de conifères et de fruits secs. De plus, il constitue des réserves afin de profiter sur une plus longue période de l'abondance de nourriture.

Durant l'été, son régime alimentaire est plus diversifié : baies, fleurs, jeunes pousses d'arbres, fruits à pulpe, invertébrés...

Pour se déplacer **l'écureuil roux** préfère la canopée des arbres et limite au maximum ses déplacements au sol. Il est ainsi possible de créer de véritables ponts pour ces petits mammifères en tendant une corde entre 2 arbres, par-dessus une route, et ainsi limiter la mortalité liée aux écrasements.



Ecureuil roux



Hirondelle rustique



Hirondelle de fenêtre



Crapaud commun



Hérisson



Hirondelle de rocher



Grenouille rousse



Salamandre tachetée



Triton alpestre

saint-martin d'URIAGE

04 76 59 77 10

biodiversite@mairie-smu.fr

Cet atlas de la biodiversité est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du FEADER, l'OFB dans le cadre de France Relance, par la Région et le Département.

réalisé avec :

